

Département de l'Oise

Ville de Montataire



Plan Local d'Urbanisme

PLAN DE ZONAGE

4.5

PLU approuvé le 30/09/2013
modification simplifiée n°1 : 26 janvier 2015
modification simplifiée n°2 : 24 septembre 2018

Ech: 1/5000

LEGENDE

- Limites de zones
- Secteur d'Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Emplacement Réserve
- Espace Boisé Classé
- Linéaire commercial concerné par l'article L123-1-5 7° bis
- Espace vert protégé au titre du L123-1-5 7°
- Ensemble patrimonial préservé au titre du L123-1-5 7°
- Cavités recensées (BRGM)

LEGENDE

- PPRI de l'Oise Section Brenouille Boran
 - Zone Bleue : zones urbanisées soumises à un risque modéré
 - Zone Rouge : espaces très vulnérables / zones de champs d'expansion des crues
- PPRI du Thérain Aval
 - Zone Bleue : zones urbanisées soumises au risque faible à moyen
 - Zone Orange : zones urbanisées soumises à un risque fort
 - Zone Rouge Clair : zones naturelles inondables soumises à un risque faible
 - Zone Rouge : zones naturelles inondables soumises à un risque moyen

Tableau des emplacements réservés

N° ER	Objets	Bénéficiaires	Surfaces m²
2	Création d'une aire de pique-nique en lien avec la liaison douce	Commune	2947 m²
3	Création d'une aire de stationnement en lien avec les jardins ouvriers	Commune	5021 m²
4	Liaison rue du 19 Mars 1962 / rue du 17 Octobre 1961	Commune	4651 m²
5	Liaison rue Louis Blanc / RD 200	CAC	5963 m²
6	Equipement structurant d'intérêts communautaire	CAC	1254 m²

UA : Zone centrale urbaine
dont
UAR : zone urbaine centrale concernée par un risque d'éboulement (mur du château)
UA1 : zone urbaine centrale concernée par un alignement et des implantations particuliers
UB : Zone urbaine d'habitats collectifs
UC : Zone urbaine périphérique
dont
UCr : zone urbaine centrale concernée par un risque d'éboulement (mur du château)
UC1 : zone urbaine centrale concernée par un alignement et des implantations particuliers
UE : Zone économique à vocation d'activités
dont
UEe : zone économique accueillant des entrepôts
UEm : zone économique de mixité (habitat - équipement)
UH : Zone du site historique du Château-Eglise-Presbytère
UI : Zone industrielle
dont
UIM : zone limitée à vocation indutrielle et autorisant le commerce dédié aux professionnels
UP : Zone urbaine des cités ouvrières
dont
UP1 : cité Louis Blanc
UP2 : cité Mertian
1AU : Zone d'urbanisation future
A : Zone agricole
dont
Ah : zone d'habitat isolé en zone agricole
N : Zone naturelle
dont
Ncar : zone naturelle d'exploitation de carrières
Nj : zone naturelle de jardins ouvriers
Nh : zone d'habitat isolé en zone naturelle
NL : zone naturelle à vocation de loisirs
Nr : zone naturelle liée à une ancienne décharge

